SUPER U ROUILLAC

Située à égale distance d'Angoulême et de Cognac, la ville de Rouillac est le chef-lieu de canton et le centre d'une communauté de 20 communes rassemblant plus de 9 000 habitants.

Créé en avril 1982 à Rouillac, en Charente (16), le magasin passe sous l'enseigne SUPER U en 1989. Dirigé par M.TOUZEAU dès l'origine, ce point de vente connaît un vif succès. D'une surface de vente de 2 800 m^2 en 2012, pour seulement 565 m^2 en 1982, le magasin s'est adapté aux nouvelles exigences de sa clientèle en changeant de lieu d'implantation.

Parallèlement, l'unité enregistre une forte progression de son chiffre d'affaires sur toute la période pour atteindre environ 30 000 000 € HT en 2012.

L'équipe commerciale de SUPER U Rouillac compte aujourd'hui 67 personnes.

Vous êtes assistant manageur des produits secs auprès de M. TOUZEAU qui vous charge de suivre le projet d'implantation de l'univers Bio à travers 3 dossiers :

- Dossier 3 : Les performances de l'univers Bio.

DOSSIER 3 : LES PERFORMANCES DE L'UNIVERS BIO (ANNEXES 11 à 12)

Le beurre est une spécialité du Poitou-Charentes. La clientèle locale est sensible à la qualité du produit et au label Bio. Le magasin va prendre en compte ces attentes en mettant en place un nouvel univers Bio.

Le réaménagement nécessite d'investir dans du mobilier.

3.3 Déterminez la rentabilité de l'investissement en utilisant la valeur actuelle nette comme indicateur.

ANNEXE 12 : Projet d'investissement

L'investissement s'élève à 40 000 € HT en 2013 et est programmé sur 5 années (la valeur résiduelle du matériel étant nulle à la fin de la période).

Charges prévisionnelles en € :

2013	2014	2015	2016	2017
9 000	9 000	9 100	8 500	8 000

- 20 % de ces charges annuelles représentent des dotations aux amortissements.

Chiffres d'affaires prévisionnels (en €) de l'univers :

2013	2014	2015	2016	2017
10 000	23 000	25 500	28 000	29 500

Source : Données du système d'informations internes

L'impôt sur les sociétés est de 1/3 (33,33%) du résultat avant impôt.

Pour financer cet investissement, l'unité commerciale a choisi d'utiliser ses fonds propres.

Le taux d'actualisation retenu est de 6%.